



FINANCE DIVISION: Accounts Receivable & Club Account Services Department

Liste de vérification du GD pour contrôler la situation des comptes des clubs

- Les RAPPORTS RECAPITULATIFS DES GD vous sont envoyés au début de chaque mois et donnent des précisions sur les soldes débiteurs arriérés des clubs.
- Veuillez encourager les officiels de club à s'inscrire en ligne. Les trésoriers ont la possibilité d'effectuer des versements en ligne, avec l'accord du club.
- Les clubs peuvent payer en ligne en se connectant à www.lionsclubs.org. Cliquez sur le lien "envoyer les rapports", après vous être connecté, cliquez sur CLUB, RELEVÉ puis A REGLER MAINTENANT. Vous pouvez utiliser une carte bancaire Visa, MasterCard, Discover ou American Express. Les cartes de débit sont acceptées.
- Les soldes débiteurs des clubs doivent être réglés conformément aux règlements de l'association ; en tout cas, pour éviter la suspension financière, ces soldes doivent être réglés dans un délai maximum de 90 jours à compter de la date de facturation.
- Les soldes débiteurs arriérés de plus de 120 jours peuvent entraîner la mise en suspension du club s'ils égalent ou dépassent 20 \$US par membre ou 1 000 \$US (selon le chiffre le moins élevé).
- Le risque d'un grand nombre de mises en suspension financière en novembre et mai peut être évité si les clubs effectuent leurs versements dans les plus brefs délais.
- Le grand nombre d'annulations de charte en décembre et juin peut être évité si les versements sont reçus avant le 29e jour du mois qui suit la mise en suspension.
- Les clubs peuvent être réactivés au cours des 12 mois qui suivent l'annulation, s'ils répondent aux critères nécessaires. Pour réactiver le club, le paiement en entier et le rapport de réactivation, signé par vous, sont requis.
- Les trésoriers de club peuvent examiner les relevés de compte en ligne et éviter tout retard causé par la poste. Veuillez encourager les trésoriers de club à cocher l'option sur le site internet de l'association qui fait discontinuer l'envoi par la poste des relevés de compte du club.
- Les gouverneurs de district et les trésoriers de cabinet peuvent désormais consulter et régler les factures de district et de district multiple en ligne. Les gouverneurs de district peuvent également régler par PayPal.
- Les clubs en règle ont le droit de participer aux élections locales. Les cotisations internationales actuelles doivent être réglées de façon à ce qu'il n'y ait pas de cotisations ni de droits d'entrée de plus de 10 \$US à payer. Les soldes débiteurs arriérés de plus de 90 jours ne doivent pas dépasser 50,00 \$US. Le paiement doit être reçu 15 jours avant la convention.
- A compter du 1^{er} juillet 2017, les droits de nouveau membre et de charte s'élèveront à 35,00 \$US.
- Les paiements pour la convention internationale doivent être réglés en \$US par carte bancaire ou par virement électronique.
- N'hésitez pas à nous écrire si vous n'avez pas le bon numéro de compte de district pour faire les achats de fournitures.